



Commission Locale de Développement Rural (CLDR)  
Relecture fiches projets Partie 1  
2 décembre 2025

# Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu 11 juin 2025
2. Etat d'avancement de l'ODR et prochaines étapes
3. Relecture fiches projets – Partie 1
4. Prochaines étapes
5. Divers



01

Approbation du compte-rendu  
réunion du 11 juin 2025

# Approbation du CR

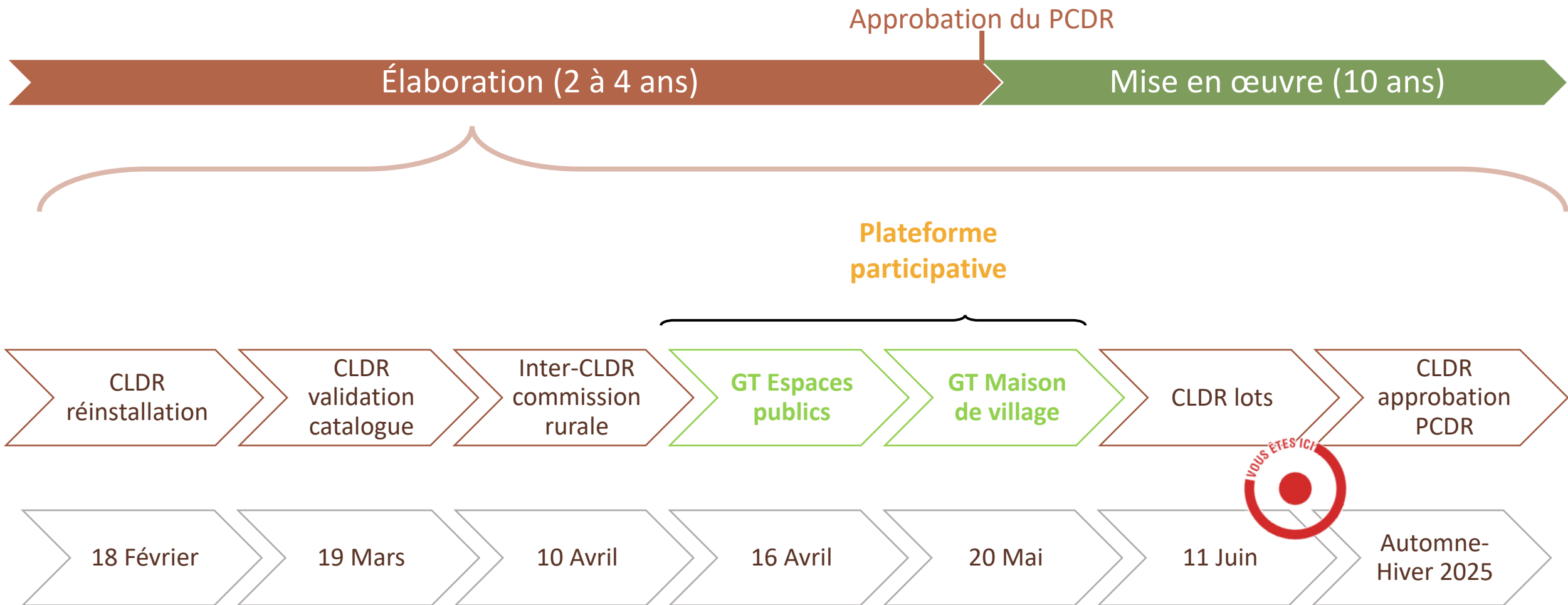


**RAPPEL : les  
comptes-rendus sont  
disponibles au fur et  
à mesure sur la page  
interne de la CLDR**

02

Etat d'avancement de l'ODR et  
étapes à venir

# ODR : calendrier



# Prochaines étapes

- **Précision du contenu** des fiches projets (toutes les fiches) (décembre-janvier)
  - Aujourd'hui 2/12/2025 : premier groupe de fiches
  - 22 janvier : reste des fiches projets
  - Le cas échéant : réunions techniques
  - Remarques possibles jusque fin janvier
- Finalisation de la **rédaction** du projet de PCDR (6+1 parties) (pour mars 2026)
- **Validations** du projet de PCDR (dont la première demande de subside)(mars-juin 2026)
  - CLDR
  - Collège
  - Avis de recevabilité DGARNE
  - Conseil Communal
  - Pôle Aménagement du territoire (PAT)
  - Gouvernement wallon

03

Relecture des fiches projets  
Partie 1

# Relecture des fiches projets

## Objectifs

- S'assurer que les différents besoins exprimés sont bien détaillés dans les fiches
- Collecter vos remarques et avis afin d'améliorer le contenu des fiches et d'en finaliser la rédaction
- Vous permettre de revoir le contenu de toutes les fiches projets

## Préalable

- Qu'est une fiche-projet ? (*modèle prédéfini obligatoire*)
- Comment/quand les fiches seront-elles mises en œuvre ?

# Qu'est-ce qu'une fiche-projet

- Modèle « figé » par la Circulaire 2021
- Les projets sont répartis en 3 lots définis à l'article 7 de l'AGW du 12 juin 2014 :
  - Lot 1 : projets dont l'inscription est prévue durant les trois premières années de mise en œuvre du PCDR (*fiche-projet complète avec estimation des coûts*)
  - Lot 2 : projets dont l'inscription est prévue entre la quatrième et la sixième année de mise en œuvre (*fiche-projet complète sans estimation des coûts*)
  - Lot 3 : les autres projets (*fiche-projet qui reprend l'intitulé, la description et la justification*)
  - (Le lot 0 comprend les projets déjà en cours ou terminés pendant l'élaboration du PCDR).

# Comment et quand les fiches seront-elles mises en œuvre ?

- Il n'est pas possible de tout réaliser en même temps
- La programmation en lots permet de planifier la mise en œuvre des projets sur une période de 10 ans (période de validité maximale d'un PCDR);
- Il ne s'agit pas d'un ordre strict, figé pour 10 ans :
  - Chaque année la CLDR et la Commune proposeront un programme de travail
  - Des opportunités ou besoins peuvent apparaître/disparaître
  - Des projets subsidiés en Développement Rural et d'autres non
- Il est toutefois nécessaire de choisir pour avancer dans la rédaction et l'élaboration du PCDR

# Relecture des fiches projets

## Méthode de l'Arpentage

- Des fiches projets des 3 lots sont réparties sur les tables
- Chaque fiche est accompagnée d'un tableau à compléter – un bic – un fluo et une gomme

## Processus

- Vous passez de table en table librement
- Notez vos remarques sur les fiches et le formulaire qui reprend 2 questions:
  - **Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?**
  - **Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?**

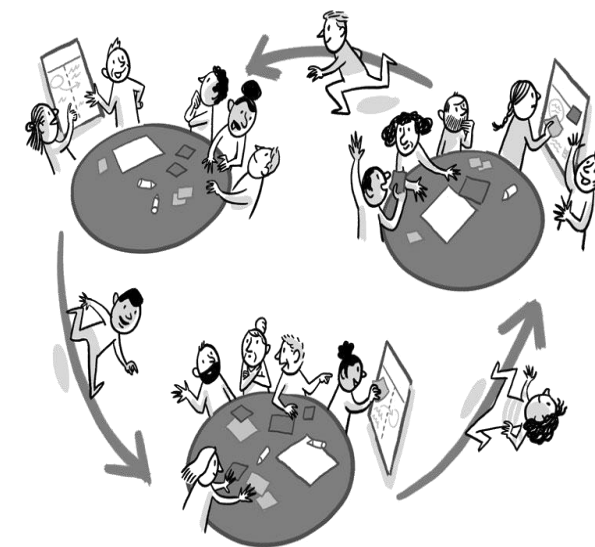
**Le but → Bonifier les propositions des auteurs**

Des animateurs volants (Sen5 – FRW – Bernadette Rome) sont disponibles pour toutes vos questions.  
Les discussions en groupe sont autorisées.

# Relecture des fiches projets

## Concrètement

- Lisez la fiche
- Ecrivez vos ajouts/remarques/commentaires sur celle-ci
- Et répondez aux questions du formulaire
- Collez votre gommette une fois la fiche lue
- Changez de table et donc de fiche !



NB : A la fin, toutes les fiches doivent avoir bénéficié de 2 relectures (2 gommettes)

# Relecture des fiches projets

## Composition des fiches

Si vous deviez ne pas savoir tout lire, concentrez-vous sur:

- Titre
- Description
- Justification
- Lien à la stratégie
- Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société
- Localisation et statut
- Parties prenantes et porteurs de projets
- Programme de réalisation
- Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)
- Annexes

# Fiches projets présentées

- LOT 1

1.1 Création d'un réseau de voies lentes
1.4 Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers.
1.6 Mise sur pied d'un Repair'Café

- LOT 2

2.1 Définition de lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme
2.2 Création de zones naturelles protégées
2.3 Réaménagement de la place communale de Haneffe
2.4 Création d'un service d'aide pour des petits travaux de jardinage et d'entretien
2.5 Création d'une maison de repos et/ou d'une résidence-services
2.6 Aménagement d'un tiers-lieu rural
2.7 Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes à Haneffe

- LOT 3

3.1 Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles
3.2 Aménagements d'effets de portes dans les villages
3.3 Développement du volet « communication » de la Commune
3.4 Soutien de l'offre de commerces ambulants
3.5 Soutien aux activités intergénérationnelles
3.6 Etablissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux
3.7 Valorisation du folklore local par l'organisation de moments conviviaux
3.8 Amélioration de la visibilité des actions du CPAS
3.9 Sensibilisation aux déplacements sécuritaires
3.10 Mise en œuvre des recommandations de l'étude de mobilité

04

La suite

# Prochaines étapes

- **Précision du contenu** des fiches projets (toutes les fiches) (décembre-janvier)
  - Aujourd'hui 2/12/2025 : premier groupe de fiches
  - 22 janvier : reste des fiches projets
  - Le cas échéant : réunions techniques
  - Remarques possibles jusque fin janvier
- Finalisation de la **rédaction** du projet de PCDR (6+1 parties) (pour mars 2026)
- **Validations** du projet de PCDR (dont la première demande de subside)(mars-juin 2026)
  - CLDR
  - Collège
  - Avis de recevabilité DGARNE
  - Conseil Communal
  - Pôle Aménagement du territoire (PAT)
  - Gouvernement wallon

## 1. FICHE-PROJET

- Préalable : PCDR approuvé
- Fiche à actualiser
- Réunion avec les habitants (si besoin)



- Délibéré de Collège qui sollicite une convention

### Demande de subside

- Réunion de négociation
- Rapport du SPW - DR
- Approbation de la convention-faisabilité au Conseil communal 
- Avis de l'Inspection des Finances
- Signature de la convention faisabilité et notification par la Ministre qui examine le 1/3 ou 1/9

Délai | Cette convention-faisabilité est valable 24 mois

## 2. CONVENTION-FAISABILITÉ (provision 20.000€)

### Avant-projet

- Approbation des conditions de marché auteur de projet par le Conseil communal
- Désignation de l'architecte par le Collège
- Réalisation des plans et budget



- Présentation de l'avant-projet



- Approbation par le Collège
- Comité d'accompagnement
- Approbation par le SPW - DR

La commune reçoit l'accord


### Projet définitif

- Demande du permis d'urbanisme ou autre autorisation
- Réalisation du projet (plan, cahier de charges, métrés...)



- Approbation par le Collège

Examen du dossier par le SPW-DR qui rédige le projet de Conv.-réal.

- Approbation du projet définitif et du projet de convention réalisation par le Conseil et envoi au DR 

- Signature de la Convention-réalisation par Ministre

Délai | Cette convention-réalisation est valable 12 mois

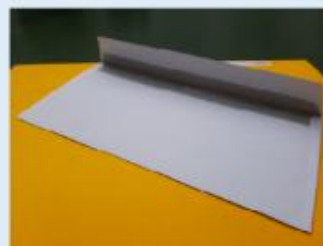
## 3. CONVENTION-RÉALISATION

### Adjudication travaux

- Appel d'offres
- Ouverture des soumissions et désignation de l'adjudicataire des travaux par le Collège



- Examen du dossier d'attribution du marché par le SPW
- Dès le feu vert du SPW, notification à l'entreprise par la commune



### Travaux

- Notification à l'entreprise et ordre de débiter les travaux
- Réalisation des travaux



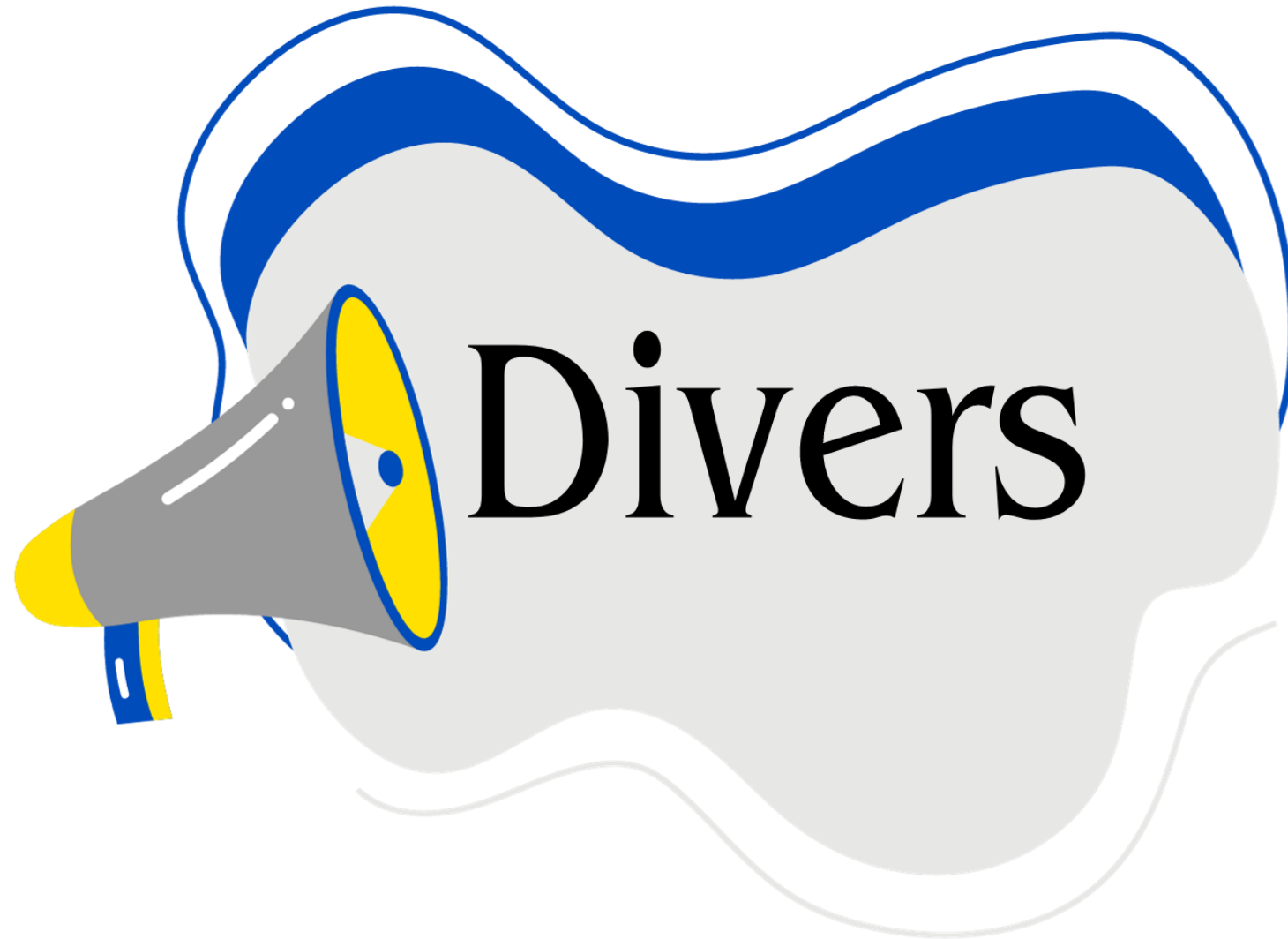
- Fin des travaux puis réception provisoire



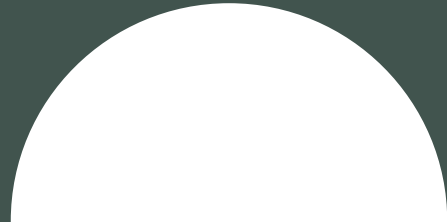
PROJET ACTIF

05

Divers



Prochain rendez-vous  
le 22 janvier 2026



Merci pour votre attention!